

# La Lettre de l'



N°1 – Avril 2012

## EDITO:

Vous avez sans doute entendu parler de l'Association l'École et les Parents au moment des élections de représentants de parents d'élèves et vous connaissez notre rôle au sein des Conseils d'Écoles. Mais l'AEP est aussi impliquée dans de nombreux autres domaines liés à la vie de l'école ainsi qu'au domaine associatif et à la vie dans notre commune. A l'aube de grandes évolutions dans la commune et face au manque de lisibilité des projets municipaux concernant l'école, nous sommes mobilisés en tant que parents d'élèves mais aussi en tant que citoyens pour préserver les conditions d'enseignement et d'accueil pour tous les enfants au sein de la commune. Cette lettre vous propose un aperçu de toutes nos actions et l'avancement de nos démarches au fil de cette année scolaire.

## L'AEP et la Charte de la vie associative

La vie associative pradéenne est très dynamique, dans de nombreux secteurs. Les associations ont un rôle fondamental dans la vie locale grâce à l'engagement des bénévoles.

La municipalité a décidé de formaliser le partenariat avec les associations par la signature d'une charte. La rédaction de ce texte se fait en concertation entre les associations et la municipalité.

Cette charte a pour objet d'officialiser et de structurer les relations entre la commune et les associations. Elle décrira les engagements réciproques entre les deux parties ainsi que les modalités d'attribution des subventions.

L'AEP participe aux groupes de travail qui œuvrent depuis juin 2011 à la rédaction de cette **charte de la vie associative**.

## Fête des enfants

Réservez dès à présent votre  
**SAMEDI 9 JUIN 2012**  
à partir de 15h

Encouragée par la réussite des éditions précédentes, une équipe de parents s'est remise au travail depuis septembre pour concocter la 3<sup>ème</sup> édition de la « Fête des Enfants ». Au fil des réunions de préparation, le collectif de parents, rejoint par les responsables de l'ALAE maternel /ALSH, réfléchit à l'organisation de cette grande fête dédiée aux enfants pour que chacun puisse y vivre et y partager de bons moments. Pour cette 3<sup>ème</sup> édition nous retrouverons la Tyrolienne Géante de Grimp'Evasion, les jeux de Ludolez, et quelques surprises. Puis nous nous retrouverons autour d'une paëlla au rythme des accents jazz du groupe de Thierry Mazars **ZicOzinc**.

Tous ceux qui souhaitent participer à cette organisation sont encore les bienvenus: parents (adhérents ou non de l'AEP), enseignants, animateurs, associations.

**Dernière réunion le samedi 12 mai à 10h à Couleur Café.**

## L'AEP présente au PEG depuis sa création.

### Etat des lieux en mars 2012

Le **Projet Educatif Global (PEG)** est une instance proposée pour la 3<sup>ème</sup> année par la municipalité pour favoriser la réflexion entre tous les acteurs de l'enfance et de la jeunesse. Il regroupe chaque mois, sous la responsabilité d'élus référents, les personnels municipaux chargés de la jeunesse (crèche, école, ALAE et centre de loisirs), les enseignants, les parents, les associations, la PMI. Pour cette année scolaire 2011-2012, les discussions sont essentiellement axées sur les conséquences de la construction d'environ 700 logements (150 livrés fin 2012 et 450 entre 2013 et 2015 sur les programmes municipaux et une centaine d'initiatives privées) attendus sur Prades-le-Lez d'ici fin 2015. L'augmentation de la population va en effet influencer fortement l'école et en changer sa physionomie (augmentation des effectifs, agrandissement de la cantine, redéfinition des accès selon les modes de transports).

### L'évolution de l'école face à l'augmentation de la population

L'augmentation des effectifs dans les prochaines années nécessite la création de nouvelles classes qui selon les estimations (très fluctuantes en fonction de l'interlocuteur) seraient de 6 à 9 classes supplémentaires. Pour répondre à cette nécessité, deux projets ont été proposés.

### Les gestes qui sauvent :

Depuis six années consécutives, l'AEP cofinance avec la municipalité, une formation aux gestes qui sauvent pour tous les enfants de l'école élémentaire. Cette formation est dispensée par des professionnels hospitaliers. Les enfants se familiarisent avec la gestion de situations d'urgence, depuis la simple identification et l'appel du centre 15 (CP) jusqu'aux gestes de premiers secours comme la Position Latérale de Sécurité (CM2). C'est par la mobilisation régulière des connaissances que les enfants intègrent ces premiers gestes et peuvent ainsi surmonter l'angoisse face à une situation réelle.

**Le premier projet**, soutenu par la municipalité, prévoit de céder les bâtiments de la mairie où 5 classes maximum peuvent être aménagées et de convertir une salle polyvalente, dite "d'arts plastiques", en salle de classe dans le bâtiment de l'extension (CP/CE1), soit 6 classes au total. Le parking devant la mairie deviendrait une cour de récréation (mairie et parking viennent d'être refaits, il faudra reprendre les travaux !). L'AEP, les enseignants et d'autres membres du PEG (dont certains de la municipalité) trouvent que le groupe scolaire actuel de 12 classes élémentaires et 6 classes maternelles est déjà à son maximum en terme d'effectifs. L'augmentation du nombre de classes et d'enfants, en compliquerait sa gestion, le partage des ressources, son accès, et risque de voir augmenter les tensions et la violence entre les enfants ainsi regroupés en grand nombre sur de petits espaces.

**Le deuxième projet**, soumis par l'AEP et les enseignants, consisterait à créer un nouveau bâtiment de 6 classes évolutif en 8 ou 9 classes, pouvant accueillir un cycle complet (CP/CE1 ou CE2/CM1/CM2) ou tous les niveaux. La municipalité précise qu'il reste 5000m<sup>2</sup> pour un équipement public sur la zone de Coste Rousse.

Afin d'évaluer les coûts, l'AEP demande depuis novembre des chiffrages de ces deux projets. Si des chiffres approximatifs ont été avancés par la municipalité (sans dossier concret d'évaluation) : 1 million d'euros pour réhabiliter la mairie, entre 3 et 5 M€ (jusqu'à 10M€ en PEG) pour la construction d'une école de 6 classes, aucun chiffre n'a été fourni pour la construction d'une nouvelle mairie.

Le PEG de janvier a fait entrevoir l'émergence d'une volonté municipale d'étudier la construction d'une nouvelle école. Mais au PEG de mars, aucune information sur le coût de la construction d'une nouvelle mairie n'a été transmise. En tout état de cause, la municipalité en poste depuis 2008, et en charge des programmes de construction, s'y prend bien tardivement pour faire évoluer un équipement public aussi sensible qu'une école. Il faut compter 24 mois entre le montage d'un dossier et la livraison d'une école. **Aux vues des non-réponses apportées par la municipalité au PEG, l'AEP portera le débat sur la place publique afin que les citoyens usagers de l'école puissent s'informer et s'exprimer.**

### La restauration scolaire

La cantine actuelle est en capacité de servir jusqu'à 400 repas. Un nouveau four est prévu et permettra de monter à 600 repas.

Actuellement les deux salles de cantines de l'école peuvent accueillir en théorie jusqu'à 236 enfants par service, soit 472 au total sur les deux services assurés (maternelle/CP/CE1 à 12h et CE2/CM1/CM2 à 13h). Toutefois les conditions actuelles de personnel et surtout d'isolation (aussi bien sonore que thermique) ne permettent pas de remplir les salles. Cela serait au détriment du confort des enfants et du personnel. La municipalité a prévu sur le budget 2012 d'effectuer des travaux pour améliorer cette isolation sonore et thermique. Un projet d'agrandissement d'environ 50 m<sup>2</sup> (en prenant sur la cour de récréation) est à l'étude et sera discuté en PEG. Un aménagement des horaires de la maternelle pourrait être envisagé (décaler les horaires d'entrée et de sortie d'1/4 d'heure) afin de pouvoir assurer 3 services.

### Les cheminements doux

Nous constatons aujourd'hui une augmentation du nombre de voitures et l'engorgement des parkings autour de l'école, une fréquentation modeste du bus scolaire pour un coût annuel très élevé (30000€), alors que le Piédibus voit le nombre d'adhérents diminuer depuis sa création en 2006 et que le parking à vélo est saturé. La redéfinition des accès aux écoles s'impose (sécuriser les accès pour faciliter la venue à pied des enfants). Ce point est fortement lié au choix du projet d'évolution de l'école qui sera retenu.

### Le jardin d'enfants

Un projet de « *jardin d'enfants* » a été présenté au PEG. Cette structure proposerait un accueil diversifié pour des enfants entre 2 et 6 ans, en situation de handicap ou non. Elle partagerait les locaux du Centre de Loisirs. Elle pourrait accueillir jusqu'à 15 enfants.

## Brèves...

### **Restaurant scolaire:**

L'AEP participe à la commission des menus pour la cantine des écoles maternelle et élémentaire. Cette commission regroupe le chef de la cuisine, une diététicienne, des personnes de la mairie, de l'ALAE et des ATSEM.

Elle se réunit chaque mois dans le but de faire le point sur les repas du mois en cours, avec notamment des retours sur les appréciations des enfants quant aux plats dégustés. Au cours de cette réunion, on procède également à la validation des menus du mois suivant. Quelques adhérents se sont aussi invités au restaurant scolaire pour se régaler avec les enfants des plats préparés. Nous tenons à saluer la qualité et la diversité des repas proposés, l'utilisation de produits bios ainsi que l'approvisionnement auprès des commerçants de la commune.

Le menu du mois est disponible et imprimable sur le site de la mairie.

Si vous avez des commentaires au sujet des menus, n'hésitez pas à nous en faire part!

### **Spectacle de Noël:**

Les fonds récoltés par l'AEP lors de diverses manifestations ont permis d'offrir, pour la deuxième année consécutive, un spectacle de Noël aux enfants de la maternelle. Choisi par les enseignantes, le spectacle de cette année était présenté par le *Petit théâtre populaire portable* et s'intitulait « le Père Noël, l'ogre et le dragon ». Un moment féérique et poétique pour attendre la venue du Père Noël.

## QUEL AVENIR POUR NOTRE ÉCOLE ?

On ignore s'il sera rose ou noir, mais tout ce qu'on sait, c'est qu'il est très opaque. Au gré des Conseils d'Écoles et des réunions du PEG, les informations -parfois contradictoires- nous sont données au compte-gouttes, et elles ne sont pas toujours en accord avec les comptes-rendus des réunions du Conseil Municipal, ni avec les quelques documents que l'on peut trouver sur le site internet de la commune.

### Quelles sont les prévisions en matière d'effectifs ?

D'après M. le Maire, les prévisions indiquent une augmentation de 10 à 12 enfants/an sur 10 ans, et il faut s'attendre à un surplus de 45 élèves (soit une à deux classes en plus) dans les deux années qui viennent (conseil d'école élémentaire du 8 novembre 2011). Mais une semaine plus tard, en conseil d'école maternelle, la même question reçoit la réponse suivante «la Mairie ne peut rien préciser quant à l'évolution des effectifs avant deux ou trois mois».

### Combien de nouvelles classes ?

Tantôt 6, tantôt 9, parfois de 6 à 9 (PEG du 15/12/11) au gré des fluctuations sur les effectifs prévus ... et comme il est souvent difficile de savoir si on parle uniquement de l'élémentaire, ou de l'ensemble maternelle et élémentaire, la compréhension n'est pas facilitée. En fonction des informations glanées sur la localisation des futures salles de classes, on peut parfois déduire le nombre de classes concernées.

### Où ces nouvelles classes s'installeraient-elles ?

Là aussi, difficile d'y voir très clair. En Conseil d'Ecole élémentaire, M. le Maire annonce qu'il y a déjà deux salles disponibles : une salle de 60m<sup>2</sup> dans la mairie (ancienne salle de classe) et la salle d'arts plastiques située à l'extension (ce qui sous-entend que l'école n'aurait plus de salle polyvalente). A terme (lequel?) 4 salles supplémentaires seraient dégagées à la mairie (ce qui signifie donc que les services municipaux devront déménager et qu'une nouvelle mairie devrait être construite). A la réunion PEG du 15 décembre, on apprend quand même qu'il y aura peu de possibilités d'évolution s'il faut aller au delà de 6 classes. Au conseil d'école du 8 novembre, on entend parler d'une salle de classe supplémentaire à l'annexe... mais à la réunion du PEG, on nous dit qu'elle est beaucoup trop petite. Du côté de la maternelle, on entend aussi parler de l'utilisation des salles de l'extension (qui devraient donc être libérées par les CP et CE1...).

### Plus de classes, oui, mais quid de la cour ?

A nouveau, une solution sur mesure : quand l'actuelle mairie sera convertie en locaux scolaires, le parking (tout neuf) devant la mairie deviendra une cour. Mais en lisant le compte-rendu du conseil municipal du 9 février 2012 et en allant trouver la publication de l'appel d'offre pour marché public sur le site internet de la commune, on apprend que la surface de l'actuelle cour P. Crouzet va être réduite de 100 m<sup>2</sup> (50 m<sup>2</sup> pour l'agrandissement de la cantine et 50m<sup>2</sup> dans le cadre du réaménagement de la salle des maîtres en un nouvel espace dont « La vocation (...) n'est pas encore définie à ce jour, à considérer donc comme un espace polyvalent d'accueil »).

### Et la cantine ?

Le projet d'extension a été évoqué dès la réunion PEG du 6 octobre 2011, puis cité à nouveau en conseil d'école le 8 novembre. Mais c'est en lisant le bulletin PradesInfo du mois de janvier qu'on apprend que les travaux auront lieu dès 2012. (« Une extension de l'école élémentaire destinée à l'agrandissement de la salle de restauration est prévue »). Lors du Conseil d'Ecole du 7 février, nous demandons si les travaux d'agrandissement ne concerneront que la cantine, ou si d'autres zones de l'école sont impactées. La réponse ne porte que sur l'agrandissement du restaurant scolaire, qui doit être réalisée durant les vacances d'été. Deux jours après (9 février), le conseil municipal vote des demandes de subvention pour l'extension du restaurant scolaire ET pour l'agrandissement des locaux scolaires (salle des maîtres).

### Les dortoirs pour la sieste des petits ?

Aucune information à ce sujet, malgré l'alerte des enseignantes et des parents sur une situation déjà très critique : actuellement 46 places pour 54 élèves en petite section.

## Brèves...

### **Carnaval :**

L'AEP soutient *Clip-Clap* et *Artémuse* dans l'organisation du Carnaval au côté d'autres associations comme *Piédibus* et *Eau pour la Vie*. C'est une manifestation très importante pour la vie de la commune qui permet de rassembler tous les horizons autour d'un projet festif qui rencontre toujours un vif succès.

Souhaitons qu'il y ait encore de nombreuses éditions...

### **Vide-grenier :**

Afin de récolter des fonds pour financer différents projets en maternelle et élémentaire, l'AEP organise un vide-grenier, deux fois par an, traditionnellement en octobre et en mai. Ces manifestations sont appréciées de tous les exposants, pradéens ou non, pour leur organisation et leur caractère bon-enfant.

Besoin de faire de la place ? Vêtements, livres, jouets ou objets qui vous encombreront ? Ne ratez pas le prochain vide-grenier de l'AEP :

**Samedi 5 mai 2012.**

### **Education musicale :**

Cette année, l'AEP participe au financement du projet musique de l'école maternelle, suivi depuis plusieurs années. Corinne Rouveyran (*Cordes Swing*) propose un atelier de découverte des sons et des rythmes. Les spectacles issus de ces ateliers ont été filmés et seront diffusés lors de la Fête des Enfants, le samedi 9 juin.

### Combien ça va coûter ?

Le seul montant qui soit écrit noir sur blanc, c'est celui prévu pour l'extension de la cantine (130 000 €) et pour l'agrandissement des locaux scolaires (160 000 €) : 290 000 € et un coût supplémentaire pour nos enfants puisque l'espace de récréation sera réduit de 100 m<sup>2</sup> (soit la surface de cour considérée comme minimale quand on ajoute une classe selon les normes de l'Éducation Nationale).

Pour le reste, il nous est inlassablement expliqué, depuis le PEG du 6 octobre 2011, que la construction de nouveaux locaux scolaires est, du point de vue financier inenvisageable, mais il est impossible d'obtenir des chiffres précis. A chaque réunion, nous demandons à avoir une estimation précise des coûts de construction de nouveaux locaux scolaires et de ceux de la construction d'une nouvelle mairie, avec réhabilitation de l'actuelle en locaux scolaires.

Après moultes demandes de chiffrages précis, qui sont toujours sans réponse, un représentant de la municipalité finit par nous traiter d' *autistes*. Nous ne comprenons pas pourquoi des projets qui concernent la vie et le bien être de tous les enfants de la commune et qui engagent des dépenses publiques sont traités avec autant d'approximation et souffrent de tant d'opacité. Nous réitérerons donc, autant de fois que cela sera nécessaire, notre demande d'avoir des informations fiables, transparentes et qui puissent faire l'objet d'échanges constructifs entre la municipalité, les enseignants, les parents et les personnels municipaux impliqués dans la vie de l'école.

### Récapitulatif

Instances	Coût de la construction de nouveaux locaux scolaires.	Coût de la construction d'une nouvelle mairie et conversion de l'actuelle en locaux scolaires.	Réponse à notre demande d'avoir des estimations précises et une comparaison des deux hypothèses.
PEG 06/10/11			La construction d'une nouvelle école n'est pas possible, financièrement, pour les prochaines années. Un 2ème groupe scolaire ne pourrait pas voir le jour avant une décennie, le temps que la nouvelle population contribue suffisamment aux impôts locaux de la commune.
Conseil d'école élémentaire 08/11/11	4 M €		M. le Maire ne souhaite pas que du temps soit perdu pour étudier une solution (nouvelle école) qui serait de toute façon impossible. Le projet doit être bouclé pour fin 2013.
PEG 15/11/12			Les chiffres seront communiqués ultérieurement
PEG 15/12/12	3 à 10 M €	1 M € pour la réhabilitation -chiffres non avancés pour la construction d'une nouvelle mairie	Aucune étude précise n'a été conduite ni pour une école, ni pour une nouvelle mairie.
PEG 19/01/12	3 et 5 M€, cependant la construction d'une école élémentaire semble être moins coûteuse.	Non communiqué	
Conseil d'école élémentaire 07/02/12	3 à 4 M €	2 M €	Il s'agit d'une estimation grossière. Une estimation plus fine devrait être faite.
PEG 13/03/12			En attente d'avoir des calculs plus précis pour les donner.

Pour plus de renseignements, visitez notre site : [www.aepprades.org](http://www.aepprades.org) ou [bureau@aepprades.org](mailto:bureau@aepprades.org). N'hésitez pas à nous faire part de vos remarques, suggestions ou informations.

Bonnes vacances à tous...

